



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 30/07/2018

Votre annonce n°**18-104996** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **93**

Annonce No **18-104996**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville d'Aubervilliers, 72, rue Henri Barbusse, Point(s) de contact : Eric DALED - Directeur des Achats et de la Commande Publique, 93308, Aubervilliers Cedex, F, Téléphone : (+33) 1 48 39 52 51, Courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, Fax : (+33) 1 48 39 51 85, Code NUTS : FR106

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.aubervilliers.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.maximilien.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.maximilien.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.maximilien.fr>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé** : Marché public global de performance pour la conception, réalisation, exploitation technique et maintenance d'un centre aquatique à dimensions olympiques à Aubervilliers

Numéro de référence : DBMT 12-18

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 45212212

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) **Description succincte** : La présente consultation concerne un marché public global de performance conformément aux dispositions de l'article 34 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics passé selon une procédure de dialogue compétitif passé en application des dispositions combinées des articles 92, 91, 25, 75 et 76 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics en vue de la conception, la réalisation ainsi que l'exploitation technique et la maintenance d'un centre aquatique à Aubervilliers.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 305 325 50 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Piscine

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45212212

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 50700000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR106

Lieu principal d'exécution : Secteur du Fort d'Aubervilliers, dans le Nord Est

II.2.4) Description des prestations : La ville d'Aubervilliers s'engage sur la réalisation d'un centre aquatique dans le secteur du Fort d'Aubervilliers, dans le Nord Est. Ce futur équipement devra répondre à la demande diversifiée du grand public, aux objectifs de la natation scolaire, et à la préparation des délégations sportives pour les jeux olympiques 2024. Les surfaces utiles du programme : • Accueil 240m² • Pôle annexes services 180m² • Pôles annexes baigneurs 880m² • Pôle annexes sportives 180m² • Secteur aquatique éducatif et sportif 3150m² Bassin 50ml, bassin polyvalent, gradins • Secteur aquatique loisirs 850 mètres carrés • Pôle remise en forme sèche et humide 710m² • Pôle technique 860m² Total surfaces utiles 7055m² Complété des aménagements extérieurs Pour plus d'information concernant le site et les demandes fonctionnelles et objectifs de performance, voir le document " Synthèse du programme " joint à la présente consultation. Le marché comporte des engagements de performance définis en termes de niveau d'activité, de qualité de service, d'efficacité énergétique ou d'incidence écologique. Ces engagements de performance sont chiffrés et mesurables grâce à la mise en œuvre d'équipements permettant le suivi et l'analyse des mesures relatives aux engagements de performances imposés au groupement en phase d'exploitation du bâtiment qui seront précisées ultérieurement dans les documents de la consultation. Ce marché couvre l'ensemble des activités de conception de l'ouvrage, de réalisation des travaux, et d'exploitation/maintenance technique des ouvrages.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 305 325 50 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 105

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre minimal envisagé : 3 / Nombre maximal : 4

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : La sélection des candidats admis à participer à la procédure de dialogue compétitif se fera sur la base des critères de sélection des candidats précisés dans le règlement de candidatures mis à disposition des candidats gratuitement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur.

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Le marché comporte deux Prestations Supplémentaires Éventuelles : - Espace de restauration ; - Lagune de jeux aquatiques extérieurs. Les spécifications techniques de ces prestations supplémentaires éventuelles seront précisées ultérieurement dans les documents de la consultation.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Piscine

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : - DC1 ou document équivalent comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou les membres du groupement candidat ; - DC2 ou document équivalent pour le candidat ou chaque membre du groupement candidat ; - Déclaration sur l'honneur du candidat ou de chaque membre du groupement candidat attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles 45 et 48 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et justifiant qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; - Pour le ou les architectes : une copie de l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des architectes ou pour les architectes étrangers, preuve d'une autorisation d'exercice dans leur pays d'origine.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ****III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Dialogue compétitif

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique :****IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

28 septembre 2018 - 16:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Le dossier de consultation – phase candidature est disponible gratuitement sur la plateforme de dématérialisation de la Ville d'Aubervilliers, à l'adresse électronique suivante : <https://marches.maximilien.fr> Les candidatures sont présentées, au choix du candidat : • soit par voie électronique ; • soit sous pli cacheté. Dans les deux cas, les trois annexes, cadres de réponse de la candidature, sont transmis sous format électronique non protégé (clé Usb/Cd) Attention : la société qui choisit un mode de transmission (papier ou électronique) devra l'appliquer à l'ensemble des documents transmis tout au long de la procédure. Les modalités de transmission sous support papier et sous format électronique figurent respectivement aux articles 8.2 et 8.3 du règlement des candidatures.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Montreuil, 7 rue Catherine PUIG, 93100, Montreuil, F, Téléphone : (+33) 1 49 20 20 00, Courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr, Fax : (+33) 1 49 20 20 99

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L 551-1 à L 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L 551-13 à L 551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique en application de la jurisprudence Département du Tarn et Garonne (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. n° 358994).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du Tribunal Administratif de Montreuil, 7 rue Catherine PUIG, 93100, Montreuil, F, Téléphone : (+33) 1 49 20 20 00, Courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr, Fax : (+33) 1 49 20 20 99

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

30 juillet 2018

Eléments de facturation :

Classe de profil : Commune

Siret : 21930001900011

Libellé de la facture : Ville d'Aubervilliers * 2, rue de la commune de Paris, F-93308 Aubervilliers Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 28 septembre 2018

Objet de l'avis : marché public global de performance pour la, conception, réalisation, exploitation technique et maintenance d'un centre aquatique à dimensions olympiques à aubervilliers

Nom de l'organisme : Ville d'Aubervilliers

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

